Mise en ligne : 23 juillet 2019. Dernière modification : 4 août 2022. www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE AFRICAINE DE SISAL

Société anon., 19 janvier 1929



Coll. Jacques Bobée www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf COMPAGNIE AFRICAINE DE SISAL Société anonyme au capital de 8.000.000 de fr. divisé en 16.000 actions de 500 fr. chacune

Siège social à Paris

Statuts déposés en l'étude de Me Girardin, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 17 février 1929

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Edmond Reisser Un administrateur (à droite) : F.de Lyée Imp. de la Banque et des Cies d'assurance, Paris

Edmond REISSER, président

Né le 11 octobre 1871 à Lièpvre (Haut-Rhin).

Licencié en droit.

Conseiller de préfecture de la Lozère, sous-chef de cabinet du ministre de l'Intérieur (1905), trésorier-payeur de Mayotte (1906), de la Guyane (1909), puis de la Haute-Marne (1913).

Trésorier payeur général de l'Algérie (juillet 1916-juin 1926).

Administrateur de la Banque de Madagascar (janvier 1926),

 $www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Bq_Madagascar+Comores.pdf$

de la Nouvelle Coloniale (assurances en Tunisie)(1927),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Nouvelle_Coloniale-Tunis.pdf

des Exploitations minières en Tunisie (1927),

 $www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Exploitations_minieres_Tunisie.pdf$

de la Société des mines de Ras-el-Ma,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_de_Ras-el-Ma.pdf

de la Cie minière et financière (démission en 1930) : mines de Taméga (Portugal) et d'Alligny-en-Morvan,

de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles,

www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf

son représentant à la Banque coloniale africaine,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bq_coloniale_nordaf.pdf

Vice-président de la Cie commerciale des Antilles françaises.

 $www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Commerciale_Antilles_frses.pdf$

Chevalier de la Légion d'honneur (1925),

conseiller du commerce extérieur de la France.

Auteur de deux lettres ouvertes au ministre des travaux publics sur la situation dramatique des mines nord-africaines (*L'Écho d'Alger*, 14 octobre et 11 novembre 1932).

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_Algerie_1845-1938.pdf

Décédé au début de la Seconde Guerre mondiale.

Maurice DUTHEIL DE LA ROCHÈRE, administrateur délégué

Né le 9 mai 1870 à Versailles.

Fils aîné du colonel-comte Alfred Dutheil de la Rochère.

Polytechnicien (1889).

1894 : affecté au 2e régiment d'artillerie de marine au Soudan.

Capitaine en second d'artillerie de marine, maintenu à l'état-major hors cadres du Soudan (JORF, 14 juin 1898).

Il est probablement le « Dutheil de la Rochère », associé à « de la Fournière » qui reçoit une concession gratuite pour établissement d'une factorerie à Toumodi (Baoulé) (*Bulletin officiel de la Côte-d'Ivoire*, juillet 1902, p. 595).

Puis un permis minier au Soudan le 11 septembre 1909 alors qu'il est domicilié à Bamako (Annulation in *Journal officiel du Soudan français*, 1er septembre 1932).

Administrateur délégué de L'Africaine française (1910).

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Africaine_francaise.pdf

Administrateur des Anciens Établissements Armand Le Maigat à Paris (nov. 1920), travaux publics et privés, faillite en 1929.

Mis à la disposition du commandement militaire au Sénégal (1926).

Administrateur de la Compagnie des cultures tropicales en Afrique, Sénégal (1925),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cultures_tropicales_Afrique.pdf Rayé des cadres de l'armée (1934).

Résistant de la première heure, arrêté le 3 juillet 1941, mort en déportation à Sonnenburg le 3 janvier 1944.

Création de sociétés intéressant l'A. O. F. CULTURE

(Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF, 1928, p. 426)

« Compagnie africaine de sisal ». Siège social provisoire : 17, rue Duroc, à Paris ¹. Capital social : 8 millions de francs. Objet : plantation et culture de toutes espèces de plantes, notamment de sisal.

Compagnie Africaine du Sisal (*La Journée industrielle*, 31 janvier 1929)

Cette société anonyme dont nous avons annoncé la formation dans notre numéro du 2 novembre dernier est aujourd'hui définitivement constituée. Rappelons qu'elle a pour objet la plantation et la culture, dans les colonies françaises ou ailleurs, de toutes espèces de plantes, notamment du sial.

Le siège social est à Paris, 72, boulevard Haussmann.

Le capital est de 8 millions, en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire ; il pourra, être porté à 16 millions. En outre, il a été créé 2.750 parts bénéficiaires, sur lesquelles 2.110 ont été allouées à M. Charles Dutheil de la Rochère, à Paris, 17, rue Duroc, qui reçoit en outre une somme de 500.000 francs en espèces.

¹ Adresse de Maurice Dutheil de la Rochère.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Henri Vereecken, à Paris, 26, rue Fabert ; Gustave Heurtaux-Varsavaux, à Paris, 31, rue de l'Université ; Maurice Dutheil de la Rochère ; Jacques Doumic, à Paris, 48, rue Jacob ; Martin Simon, à Paris, 106, rue Richelieu ; François de Lyée de Boileau, à Paris, 9 rue Georges-Berger ; Edmond Reisser, à Paris, 167, boulevard Saint-Germain, et Georges Froment-Guieysse, à Paris, 15, rue des Saints-Pères.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 24 décembre 1930)

Compagnie Africaine de Sisal. — Comptes approuvés, ne comportant pas de répartition, la société n'étant pas encore dans la période d'exploitation.

AEC 1931/343 — Cie Africaine de Sisal (C.A.S.)

72, boulevard Haussmann, PARIS (8e)

Capital. — Sté anon. fondée le 19 janvier 1929, 8 millions de fr. en 16.000 actions de 500 fr. - Parts : 2.750, dont 2.140 attribuées, avec une somme de 500.000 fr., à M. Dutheil de la Rochère, fondateur de la société.

Objet. — Culture du sisal ou de toute autre plante tropicale. — Siège d'exploitation à Oyembam, par Rufisque (Sénégal).

Exp. — Fibre de sisal.

Conseil. — MM. Edmond Reisser, présid. ; Maurice Dutheil de la Rochère, admin.délégué ; Jacques Doumic², admin. délégué ; G. Froment-Guieysse³, G. Heurtaux-Varsavaux ⁴, F. de Lyée de Belleau ⁵, Simon Martin ⁶, Henri Vereecken².

(Archives Serge Volper)

(Les Archives commerciales de la France, 8 novembre 1932)

PARIS. — Modification. — Société dite COMPAGNIE AFRICAINE DE SISAL, 72, bd Haussmann. — Transfert du siège, 49, Cambon⁸. — *Ann. Seine*.

2 Jacques-René Doumic (1884-1958) : fils de René Doumic, académicien français. Ingénieur ECP. Secrétaire général de la Banque commerciale africaine depuis le 1er décembre 1925. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/BCA_1924-1963.pdf

www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf

8 Siège du groupe Zafiropulo.

³ Georges Froment-Guieysse : patron de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (BCEEM) :

⁴ Gustave Heurtaux-Varsavaux (Nantes, 1865-Paris, 1935) : fils de Gustave Heurtaux et d'une Dlle Varsavaux de Henlée. Fondateur à Nantes et secrétaire national des Jeunesses royalistes dans les années 1890. Sympathisant de l'Action française. Marié en 1904 avec Marie de Malmusse. Avocat à la cour d'appel, puis directeur de la Société générale à Angers au début des années 1900. Administrateur de la Pacouda, de la Kalitengah et de la Panou-Lisan, aux Indes néerlandaises, et des Produits silicieux de l'Indre (1919)

⁵ François de Lyée de Belleau : fils d'André de Lyée de Belleau, conseiller général du Calvados à la suite de son père, et d'une fille d'André Bernard, président de Denain-Anzin. Administrateur de la Panou-Lisan et de la Cie agricole d'Annam à la suite de son père, de la Cie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides...

⁶ Simon Martin : directeur général de l'Union minière et financière coloniale : www.entreprises-coloniales.fr/empire/UMFC.pdf

⁷ Henri Vereecken : banquier 20, rue Laffitte, Paris. Il assure le service financier des Pétroles de Boryslaw et des plantations de Siboga. Administrateur des plantations Sumatra, Tapanoëlie, Kalitengah, Pacouda, de la Compagnie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides et de la Compagnie agricole d'Annam.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 23 février 1933)

Compagnie africaine de sisal. — Approbation du bilan au 30 juin 1932, ne comportant pas encore de compte de profits et pertes. Approbation du rapport du conseil sur les conventions passées avec la liquidation de la Société Vereecken et Cie et ratification desdites conventions. Autorisation du conseil de racheter de cette liquidation, 2.400 actions de 500 fr. de la Compagnie africaine de sisal. Le capital est, en conséquence, ramené de 3 millions à 6.900.000 fr.

TRANSFERTS DE SIEGES Compagnie Africaine de Sisal (*Les Annales coloniales*, 2 septembre 1933)

Siège transféré du 47, rue Cambon, au 6, rue de Marignan⁹, Paris.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 23 octobre 1934)

Le bilan qui sera présenté à l'assemblée du 12 novembre par le conseil de la Compagnie africaine de sisal aura trait à l'exercice au 30 juin 1933 et ne comportera pas, cette fois encore, de compte de profits et pertes. Pour l'approbation des comptes au 30 juin 1934, une nouvelle assemblée serait prochainement convoquée à laquelle le conseil soumettrait un projet de réorganisation financière.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 13 novembre 1934)

Compagnie Africaine de Sisal. — Perte au 30 juin 1933 : 352.677 fr. résultant des transactions approuvées par l'assemblée du 22 février 1934.

COMPAGNIE AFRICAINE DE SISAL (Les Annales coloniales, 19 janvier 1935) (La Cote de la Bourse et de la banque, 19 janvier 1935)

Réunis le 18 janvier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1994 accusant une perte de 589.685 fr. Il sera prochainement proposé aux actionnaires des mesures pour assainir la situation financière de la société et pour parer aux nécessités de la crise actuelle

(La Cote de la Bourse et de la banque, 30 avril 1936)

 $^{^{9}}$ Siège du groupe Gompel : Paris-Maroc, Nouvelle Cie française de Kong...

À l'assemblée du 8 mai, le conseil de la Compagnie africaine de sisal proposera la réduction du capital de 6.800.000 francs à 3 400.000 francs par abaissement de moitié du nominal des actions ; ensuite, il demandera l'autorisation d'effectuer un emprunt obligataire, en attendant le moment opportun pour faire une réaugmentation de capital par émission d'actions.

(Les Archives commerciales de la France, 31 mai 1935)

PARIS. — Modification. — Soc. COMPAGNIE AFRICAINE DE SISAL, 6, rue de Marignan. — Capital réduit à 3 millions 400.000 fr. — *Petites Affiches*.

AEC 1937/343 — Cie africaine de Sisal (C.A.S.),

6, rue de Marignan, PARIS (8e).

Tél.: Balzac 55-20. — R. C. Seine 237.543.

Capital. — Société anon. fondée le 19 janvier 1929, 8 millions de fr. en 16.000 actions de 500 fr., réduit à 6.800.000 fr. par annulation de 2.400 actions et à 3.400.000 francs par réduction de la valeur nominale des actions à 250 francs (Décision de l'assemblée générale extr. du 8 mai 1935).

Objet. — Culture du sisal ou de toute autre plante tropicale. — Siège d'exploitation à Ouyembam, par Rufisque (Sénégal).

Exp. — Fibre de sisal.

Conseil. — MM. Jacques-R. Doumic, présid.; Dutheil de la Rochère, administrateur-délégué; Ch. Halna du Fretay, Hervé Le Grand, administrateurs.

COMPAGNIE AFRICAINE DE SISAL (Les Annales coloniales, 22 octobre 1937)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1936, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 3 novembre, font ressortir une perte de 362.190 fr.

L'INFLATION

Compagnie africaine de sisal (Les Annales coloniales, sd [début novembre 1937])

Émission de 3.800 obligations de 250 fr. 6 % demi-net.

AEC 1948/391 - Cie Africaine de Sisal (C.A.S.)

5, rue La-Boétie, PARIS (8e)

Capital. — Sté anon. fondée le 19 janvier 1929, 8 millions de fr. en 16.000 actions de 500 fr., réduit à 6.800.000 fr. par annulation de 2.400 actions et à 3.400.000 fr. par réduction de la valeur nominale des actions à 250 fr. (décision de l'assemblée gén. extr. du 8 mai 1935).

Objet. — Culture du sisal ou de toute autre plante tropicale. - Siège d'exploitation à Oyembam, par Rufisque (Sénégal).

Exp.. — Fibre de sisal. (Renseignements incertains). (*Archives Serge Volper*)